

Paris, le 21 juillet 2020

## **Sécur de la Santé : clap de fin pour ce qui restera le Sécur de l'hôpital...**

Le Ministre de la Santé Olivier Véran a présenté les conclusions du Sécur de la santé à l'issue de deux mois de multiples discussions et réunions auxquels les médecins libéraux ont largement contribué.

Il a confirmé les moyens mis en œuvre pour le fonctionnement des hôpitaux, à hauteur de 19 milliards en investissements et 8,2 milliards en fonctionnement et revalorisations salariales. Cette aide conséquente de plus de 27 milliards devrait permettre à l'hôpital et aux soignants qui y exercent de sortir de la crise hospitalière et d'avoir un fonctionnement plus adéquat aux besoins de la population.

La CSMF a étudié avec attention l'ensemble des conclusions présentées et a recherché ce qui pouvait concerner la médecine de ville, qui pourtant n'a pas démérité pendant toute cette période de la Covid19.

Elle note quelques idées ou perspectives qui répondent à ses demandes : le soutien aux équipes de soins primaires et aux équipes de soins spécialisés, et plus largement à l'exercice coordonné sous toutes ses formes, la valorisation de la médecine spécialisée dans le cadre des démarches de qualité et de pertinence, le développement de la télémédecine en particulier de la téléexpertise et de la télésurveillance, la mise en place d'une plateforme numérique pour le service d'accès aux soins avec des expérimentations, l'ancrage des hôpitaux de proximité sur les territoires.

Au-delà de ces perspectives, rien de concret, contrairement pour l'hôpital public, si ce n'est l'ouverture de négociations conventionnelles devant aboutir d'ici fin 2020 ! Là où il a fallu quelques jours pour dégager plusieurs milliards d'euros pour soutenir les personnels hospitaliers, la médecine de ville est renvoyée à la fin de l'année, sans aucune orientation sur les moyens qui permettraient d'accompagner sa réorganisation et favoriser la coordination au plus près des patients.

Des négociations conventionnelles urgentes devraient permettre d'aboutir dans un délai très raccourci à une véritable revalorisation de l'acte médical effectué en ville, au-delà des quelques thématiques issues du Ségur de la santé. Ceci ne peut s'envisager qu'avec des moyens conséquents à la hauteur des enjeux, comme cela a été fait pour l'hôpital public.

Les Français ne comprendront pas que la médecine de ville soit oubliée à ce point. Les médecins libéraux ne peuvent accepter des paroles : ils veulent maintenant des actes et des moyens.

A l'issue de ce Ségur de la santé et au vu des conclusions, la CSMF appelle le gouvernement à ouvrir de toute urgence un Ségur de la médecine libérale.

Dr Jean-Paul Ortiz - Président

06 07 86 08 83

[jp.ortiz@csmf.org](mailto:jp.ortiz@csmf.org)

Relations presse : Adrien Chapron

01 43 18 88 17 / [com@csmf.org](mailto:com@csmf.org)

**Suivez toute l'actu de la CSMF :** [Facebook](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#) [YouTube](#) [www.csmf.org](http://www.csmf.org)

*Créée en 1928, la Confédération des Syndicats Médicaux Français est le premier syndicat de médecins français. Elle regroupe des syndicats de médecins libéraux généralistes et spécialistes et deux structures nationales, Les Généralistes-CSMF (médecins généralistes) et Les Spécialistes-CSMF (médecins spécialistes). Elle fédère également 101 syndicats présents dans chaque département de métropole et d'outre-mer, les médecins à exercice particulier (MEP) et les médecins hospitaliers exerçant en libéral.*

*Elle défend et représente ses membres dans les différentes négociations, tables rondes auprès des institutions publiques notamment. Elle contribue tout au long de leur pratique à la formation permanente et les accompagne tout au long de leur parcours.*

*Dans ses valeurs, la CSMF revendique l'indépendance et la probité de la médecine, défend un contrat avec la société et l'esprit conventionnel. Elle soutient une médecine « libérale et sociale », véritable acteur économique, d'innovation et de progrès. Elle assure la défense syndicale individuelle et collective de tous les médecins libéraux. Elle est présidée par le Dr Jean-Paul Ortiz, médecin néphrologue, depuis mars 2014.*